

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : Unicil SA d'HLM : réhabilitation et aménagement de locaux associatifs résidence La Solidarité, à Marseille 15e arrondissement.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, la SA d'HLM Unicil, groupe Action logement, domiciliée 11 rue Armény 13006 Marseille, sollicite une subvention d'un montant de 30 000 € pour accompagner la réhabilitation et l'aménagement de locaux associatifs situés résidence "La Solidarité", chemin de la Bigotte à Marseille 15e arrondissement.

Le projet intéresse la restructuration des locaux du centre social et ceux d'un espace lecture, situés en rez-de-chaussée de deux bâtiments de la résidence.

Vous trouverez en annexe I au rapport le détail du projet ainsi que le plan de financement des travaux qui seront engagés par la société, pour un coût prévisionnel TTC de 495 480 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Unicil d'une subvention de 30 000 € destinée à accompagner les travaux de réhabilitation et l'aménagement de locaux associatifs résidence "La Solidarité" à Marseille 15e arrondissement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL